

UNE CRITIQUE DE LA FAMILLE TRADITIONNELLE TURQUE DU
DEBUT DU XX^e SIECLE :
LEILA D'IZZET MELIH

EKREM AKSOY*

Izzet Melih Devrim (1887–1966) qui a fait ses études de droit à Istanbul et à Paris après le lycée de Galatasaray, a travaillé à la "Régie des Tabacs" de 1906 à 1925, dans des banques étrangères de 1930 à 1940 avant d'être professeur de français à l'Ecole de Guerre. Une pièce intitulée *Leïla*, une étude sur le théâtre turc, la traduction en français de son roman, *Sermed*, qu'il a faite lui-même et qu'il a publiée en 1919 à Paris avec une préface de Pierre Loti, une étude sur Henri Bataille ainsi que divers travaux en français ont été récompensés par la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, qui lui a conféré le titre de docteur. Izzet Melih, qui est élu en 1957 membre permanent de l'Union des écrivains de Paris, était, il y a presque plus d'un demi siècle, parmi les romanciers turcs les plus lus: *Sermed* et *Contraste* ont remporté dans les années 1920 un grand succès de librairie.

Izzet Melih est aussi un dramaturge avec *Léïla* qu'il a rédigée en français. Cette pièce a été représentée pour la première fois en 1909 par la troupe de "l'Oeuvre" sous la direction d'A. -F. Lugné - Poe au "Théâtre de Variété de Constantinople" et une seconde fois, à notre connaissance, en 1983 à l'Institut d'Etudes Françaises d'Ankara par les étudiants de Langue et Littérature Françaises de l'Université Hacettepe. C'est une pièce en un acte et six scènes. Ses personnages sont Nazmi Bey (fils d'un pacha, il a fait ses études à Paris, puis est devenu chef de bureau aux Affaires étrangères), Léïla (sa femme), Constantin Sénire (un banquier français), Juliette (la femme du banquier) et un domestique. L'action se passe à Istanbul au début du XX^e siècle.

(*) Maître de conférences au Département de Langue et Littérature Françaises de l'Université Hacettepe.

Grâce à l'auteur, nous savons que, après la première représentation de la pièce, "certaines personnes (...) ont considéré *Léïla* comme la critique des moeurs européennes et la glorification des vertus musulmanes, tandis que, d'autre part, des journalistes turcs ont affirmé tout le contraire"¹. Quant à Izzet Melih, il soutient qu'il a "voulu simplement montrer, par un conflit fortuit, les contrastes profonds de deux âmes féminines élevées dans des moeurs, des idées et des traditions très différentes les unes des autres"².

Il est vrai que tous ces problèmes ont place dans cette oeuvre; mais pour nous, c'est sur deux points essentiels que la pièce est construite. Le premier en est un tout petit détail, presque condamné à passer inaperçu: c'est qu'il y a, comme l'a bien remarqué Pierre Mille dans la préface qu'il a faite à *Léïla*, "un trait dans la pièce d'Izzet Mélyh, dont nul (...) ne contestera l'exactitude: le mari européen et trompé dit, dès le début, au mari turc et trompeur: — Ne manquez pas d'intervenir auprès de son Excellence au sujet de ma concession." Et Pierre Mille ajoute qu'il n'a "jamais vu un Occidental venir à Constantinople pour autre chose que pour demander une concession"³. Il est curieux de constater que c'est un étranger, Pierre Mille, qui attire l'attention sur cette allusion aux problèmes économiques du pays, longtemps négligés dans la littérature francophone de Turquie qui a donné des oeuvres qui méritent d'être étudiées même si elles ne sont pas toutes brillantes.

En deuxième lieu, le problème le plus important dans *Léïla*, c'est, sans aucun doute, "la famille traditionnelle turque" que critique Izzet Melih, ou, en d'autres termes, la crise que traversait vers le fin de l'empire cette institution en Turquie ottomane en voie de l'occidentalisation.

La pièce commence par la visite que rendent un après-midi M. et Mme. Sénire à Nazmi Bey; tous les trois, ils discutent au sujet de la situation de la femme turque, qui, comme Léïla, est obligée de vivre dans le "harem": selon Juliette, elle est "désenchantée"; mais il n'y a qu'une minorité négligeable qui, parmi les femmes instruites, soit désenchantée et révoltée, elle n'est donc pas complètement réduite à l'état d'esclave, en conclut Nazmi Bey. Obligé de partir, M. Sénire prie son ami encore une fois "d'intervenir auprès de son Excellence" au sujet d'une concession; Juliette, elle restera, sous prétexte d'attendre Léïla qui est allée chez des voisins; en réalité, elle trompe son mari avec Nazmi Bey.

(1) Izzet - Mélyh (Izzet Melih Devrim), *Léïla*, pièce en un acte suivie d'une étude de l'auteur sur le 'Théâtre en Turquie', Paris, Librairie Théâtrale, 1912, p. V.

(2) Ibid., P. VI.

(3) Ibid., P. XIII.

Après le départ de Senire, Juliette fait la tête à Nazmi Bey, car celui-ci a manqué un rendez-vous la veille, n'ayant pas pu laisser seule sa femme. Aime-t-il Léïla? Ce qu'on en sait pour le moment, c'est qu'il a une femme à la maison et une maîtresse en dehors. Pour finir les deux amants s'embrassent passionnément; sur ce Léïla les surprend, mais fait semblant de n'avoir rien vu.

Nazmi Bey se retire; Léïla en profite pour demander à Juliette de laisser tranquille son mari. Elle avoue qu'elle les soupçonnait déjà, et qu'elle les a vus tout à l'heure s'embrasser. La conversation prend vite l'allure d'une querelle qui fournit à ces deux femmes l'occasion d'exprimer leurs opinions sur les turques et les européennes, leur conduite, leurs avantages et leurs désavantages, leur force et leur faiblesse. Aucune n'est tout à fait puissante et libre, et chacune se considère supérieure à l'autre.

Nazmi Bey, déjà alerté par les éclats de voix des deux femmes, revient appelé par Léïla qui lui déclare que sa maîtresse vient d'insulter son épouse. Pour les calmer, il supplie Juliette de ne pas continuer et après le départ de celle-ci le couple s'explique. Léïla, qui ne se plaignait jamais, selon son mari, de la vie qu'elle menait, déclare qu'elle ne peut plus supporter une telle vie conjugale:

Léïla: — (...) Et vous savez bien aussi que notre union n'a pas été analogue à la plupart des mariages turcs. Nous étions, tous deux, gagnés aux idées nouvelles; nous avions la conviction que la femme n'est pas, comme le pensent nos hommes, un être inférieur... une esclave de plaisir. Nous avons voulu que notre union soit basée sur l'égalité et l'amour. Je vous avais donné tout mon cœur et je croyais avoir conquis le vôtre. J'étais confiante et heureuse. Je croyais à l'éternité du beau rêve. Et je reçois subitement ce coup terrible en pleine poitrine... Et je me répète, étourdie et pantelante: c'est fini, c'est fini, c'est fini⁴.

Quant à Nazmi Bey, il demande pardon accusant les mœurs de l'époque, ou, plus exactement, mettant l'accent sur la vie de famille traditionnelle qui n'a pas encore pu s'adapter aux conditions nouvelles, avec le mode de vie qu'imposait "l'occidentalisation" à la bourgeoisie administrative plus particulièrement:

(4) Ibid., pp. 59-60.

Nazmi Bey :— . . . Que veux-tu? Nos moeurs en sont les vraies coupables . . . Oui, c'est surtout nos moeurs qui sont en contradiction avec les idées auxquelles tu faisais allusion tout à l'heure (...). Ne trouves-tu pas, par exemple, très dangereux qu'un mari, obligé pour toutes sortes de raisons, de fréquenter le monde, soit forcé de laisser sa femme au harem et d'aller seul partout? Ne sommes nous pas des hommes, c'est-à-dire, des êtres faibles, fats et insatiables? Ne pouvons-nous pas, grisés par l'atmosphère qui nous entoure, oublier un moment l'épouse lointaine et...⁵.

Après avoir présenté les faits tels que son observation les lui a fournis, Izzet Melih se contente de faire réfléchir les spectateurs sans leur imposer une conclusion quelconque; ce qui nous permet de classer l'auteur parmi les partisans du "théâtre d'idées" dont le représentant le plus connu en France était François de Curel à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles.

Cette oeuvre se termine donc sans conclusion par ces mots de Léïla en réponse à la demande de confiance de son mari: "— Je ne sais pas.... Je ne sais pas... Je suis si malheureuse!" Mais nous pouvons connaître l'opinion de l'auteur sur la famille traditionnelle turque, la vie de harem, grâce à ce passage tiré de l'étude d'Izzet Melih intitulée "le Théâtre en Turquie":

Nos oeuvres dramatiques proprement dites ne datent que d'un demi-siècle à peine! Cela est dû à diverses raisons politiques et surtout sociales qui se sont opposées au développement des Arts, d'une façon générale, et qui ont, en particulier, empêché le progrès de l'art théâtral. Sans entrer dans l'explication détaillée de ces différentes raisons, je peux déclarer qu'à mon avis, le harem en est une des plus importantes, puisqu'il défend aux femmes musulmanes de se montrer aux hommes; puisqu'il empêche ainsi la formation d'une "vie sociale" et puisque, en ce qui concerne enfin le théâtre, il ne permet naturellement pas aux femmes de paraître sur la scène⁶.

(5) Ibid., pp. 60—61.

(6) Izzet Melih Derrim, "Le Théâtre en Turquie," étude précédée de Léïla, op. cit., pp. 65—66.